

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN
ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Benjamin GOLDLUST et Pierre DESCOTES

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni.

Dix-sept candidats ont passé cette année l'épreuve orale à option « traduction et commentaire d'un texte latin » qui, couplée avec l'épreuve d'histoire ancienne, donne lieu à une note unique. Ce nombre est en légère baisse mais il a été compensé, aux yeux du jury, par le bon niveau des prestations auxquelles il a assisté – la moyenne de cette épreuve combinée s'établit ainsi à 13,47, ce qui constitue une hausse notable par rapport aux années précédentes. Les notes vont de 06,5 à 19, avec huit notes supérieures ou égales à 14. Mise à part une interrogation très inférieure au niveau attendu, l'ensemble a donc été de fort belle tenue. Le jury profite de ce rapport pour rappeler, comme il a déjà eu l'occasion de le faire par le passé, qu'il est tout à fait conscient de la difficulté relative de tel ou tel texte et qu'il en tient évidemment compte dans sa notation ; « tirer » un texte d'un auteur réputé difficile ne constitue en rien un désavantage *a priori* pour le candidat – ainsi, la meilleure note que nous avons attribuée, 19, l'a été sur un texte extrait de la *Thébaïde* de Stace, auteur généralement redouté par les candidats, même optionnaires.

Nous ne reprendrons pas, dans ce rapport, les conseils généraux déjà donnés dans les rapports précédents sur le déroulement des différentes phases de l'épreuve ; nous invitons les futurs candidats à lire également les rapports antérieurs et nous n'insisterons que sur les points qui nous ont spécifiquement frappés lors de cette session.

La situation du texte que les candidats présentent avant la lecture est souvent un peu brouillonne et rarement efficace. Elle doit être brève et précise, ce qui implique d'exclure toute généralité ou banalité superflues. Situer un texte donné, c'est donner les éléments essentiels à sa compréhension : son auteur, le nom de l'œuvre dont il est issu, le genre littéraire dont il relève (en le définissant brièvement) et son objet. Nous signalons dès maintenant qu'un point faible non seulement des introductions, mais également des

commentaires que nous avons entendus cette année est la méconnaissance d'éléments relativement élémentaires de la théorie littéraire : les genres littéraires sont souvent définis très approximativement, quand ils le sont, tout comme les tonalités des textes, alors que l'on attend d'un candidat optionnaire qu'il puisse définir précisément ce qu'est une épopée, ou ce qu'il entend lorsqu'il emploie l'adjectif « élégiaque » ; de même, pour nombre de candidats, « tragique », « pathétique » ou « dramatique » semblent constituer de parfaits synonymes.

La lecture doit être, autant que possible, vivante sans être emphatique ou théâtrale, et manifester que le candidat a saisi les articulations du texte et la construction syntaxique des phrases. Rappelons qu'il est essentiel de faire l'effort de respecter les élisions en poésie. Cela dit, dans l'ensemble, cette partie de l'exercice est très honorablement maîtrisée par les candidats optionnaires.

La traduction a généralement été menée de manière satisfaisante. Rappelons aux futurs candidats qu'il est dans leur intérêt de lire attentivement les indications portées par le jury sur le bulletin de tirage et d'en tenir le plus grand compte. Le jury se montre, au besoin, assez généreux en indications de vocabulaire. Nous avons toutefois constaté avec surprise un certain nombre de lacunes élémentaires qui ont porté préjudice aux candidats : ainsi, il ne nous était pas venu à l'esprit de donner les adjectifs *ater* ou *angustus*, l'adverbe *alias*, les verbes *haerere*, *iuuare*, *solari*, *complecti* ou *flere* (ce dernier verbe a joué des tours à plusieurs candidats !), les noms *fama*, *questus* ou *foedus*, qu'il est difficilement pardonnable à un optionnaire de lettres classiques d'ignorer. Quelques confusions surprenantes (*uires* / *uiri* ; *flumen* / *fulmen*), probablement dues à l'angoisse de l'épreuve, rappellent au candidat qu'il faut lire le texte latin avec attention, et ne jamais le survoler en croyant avoir trop rapidement compris. Signalons enfin que nous attendons une traduction, et non une glose ou une proposition à choix multiples : le candidat doit soumettre une traduction, et une seule, et non offrir un choix de possibilités parmi lesquelles il reviendrait au jury de choisir celle qui lui convient le mieux. Dernière remarque : nous attendons d'un candidat optionnaire qu'il sache scander un hexamètre ou un pentamètre dactyliques : cette compétence (qui est, de surcroît, également utile pour le commentaire) permet, dans bien des cas, en déterminant la longueur d'une voyelle, de trancher une construction difficile ou ambiguë.

Les candidats ont en général bien compris l'intérêt du temps pendant lequel est reprise la traduction : il faut absolument que le candidat profite de ces quelques minutes pour saisir les occasions que lui offre le jury afin de rectifier une construction ou de préciser le sens d'un mot. Si le jury revient sur un passage, il est tout à fait inutile de reprendre mot pour mot la traduction qui a été déjà proposée : il faut, au contraire, faire preuve de présence d'esprit et de dynamisme pour saisir les « perches » qui sont tendues avec bienveillance et de manière constructive. En effet, le jury est tout à fait prêt à comprendre que, dans le stress de la préparation, une construction ait échappé au candidat, et ne tient pas rigueur d'une erreur si elle est reprise intelligemment. Répétons que le jury ne cherche jamais à piéger le candidat : toutes les questions posées le sont afin de l'aider à rectifier des erreurs. Nous avons donc apprécié, lors de cette partie essentielle de l'interrogation, l'attitude des candidats capables de se remettre en question et de reprendre, avec vivacité et humilité, leur traduction initiale.

Il nous semble que, dans l'ensemble, c'est le commentaire qui a constitué le point faible d'un grand nombre de prestations. Il est vrai que l'exercice est difficile, et gageons que le passage du temps de préparation à 1h30, dès l'année prochaine, permettra aux candidats d'affiner leurs remarques et d'éviter des commentaires qui frôlent parfois très dangereusement la paraphrase un peu myope, ou au contraire accumulent les généralités bien trop éloignées du texte. Rappelons qu'il n'y a nulle obligation de proposer un commentaire composé construit mécaniquement en trois parties elles-mêmes divisées en trois sous-parties. D'une part, un commentaire linéaire précis, développant un axe général auquel sont rattachées les remarques de détail, est souvent préférable ; d'autre part, même dans le cas d'un commentaire composé, il vaut parfois mieux s'en tenir à deux parties fermement construites et illustrées que chercher à tout prix à ajouter une troisième partie parfois très éloignée des centres d'intérêt du texte. En réalité, tout dépend du texte étudié et du type de commentaire avec lequel le candidat se sent le plus à l'aise. L'essentiel est de proposer au jury un axe de lecture qui mette en évidence l'intérêt spécifique du texte (sans se contenter de généralités qui vaudraient pour l'ensemble de l'œuvre dont le texte est issu). La définition de ce que l'on peut appeler une problématique, un axe directeur ou une idée générale permet de structurer l'ensemble du développement, en évitant les banalités souvent pompeuses autant que la répétition, sous forme de paraphrase, de ce que l'auteur « a dit ». Les remarques faites plus haut sur la reprise de la traduction valent également pour celle du commentaire : le candidat, malgré la fatigue de fin d'épreuve, doit faire l'effort de rester disponible pour se saisir des occasions que lui offre le jury afin de préciser ou corriger certaines remarques.

Dans l'ensemble, le jury a été satisfait par la session 2019 et a apprécié de voir les candidats se livrer avec intelligence et humilité, en mobilisant généralement de solides compétences de latinistes, à un exercice qui est, répétons-le, difficile et exigeant.

Cette année, les auteurs proposés aux optionnaires ont été : Augustin, Lucain, Ovide, Pline le Jeune, Properce, Sénèque, Stace et Virgile.